

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le tarif minimum pour tout travail est de 25 €, indépendamment de l'extension du document.

Dans le cas de projets urgents, un supplément de 15% sera appliqué sur le montant total. En outre, pour les documents non modifiables ce supplément s'appliquera également ou bien aura une facturation horaire.

En cas de retard de paiement, un supplément de 10% sera appliqué sur le montant total à compter de la date d'expiration du délai de paiement et le même supplément sera appliqué à nouveau tous les 7 jours calendaires si le dit paiement n'est pas reçu.

Si le contraire n'est pas convenu, le délai de paiement sera de 30 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture.

Pour les grands projets reste ouverte la possibilité de demander une avance de 20% ou de diviser les livraisons en factures partielles et, par conséquent, d'en diviser également le paiement.